

Il s'agit de la décision qu'a prise Radio-Canada de changer les émissions de la station CJBC à Toronto de l'anglais au français. Si je soulève la question à l'occasion de l'examen de ce poste, c'est que, d'après moi, la proposition que je tiens à présenter au gouvernement relève partinemment de ce crédit du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. C'est toujours difficile de parler de Radio-Canada, car on répugne à passer pour quelqu'un qui se livre à de l'ingérence politique dans une société de la Couronne. Mais, d'autre part, cette société a pris une décision et employé des méthodes à Toronto qui semblent déplaire absolument à un grand nombre de gens. Il nous incombe, d'après moi, en notre qualité de représentants de certaines de ces personnes, de soulever la question et de signaler au gouvernement la gravité avec laquelle on envisage cette décision dans certains milieux très influents de la ville de Toronto.

L'histoire est bien connue de tous; elle a été racontée dans un communiqué publié par M. R. C. Fraser, qui est vice-président des affaires sociales de Radio-Canada. Ce document, paru le 20 septembre, fait l'historique de CJBC et de sa position dans le réseau national de Radio-Canada, et il expose les raisons invoquées par la société pour avoir pris la décision initiale de diffuser des émissions en langue française à l'antenne de CJBC. Elle explique aussi pourquoi la société vient de décider que d'ici octobre 1964, le programme de la station deviendra entièrement français. Il est très regrettable que ce document n'ait pas été publié il y a longtemps. L'une des difficultés qui se présentent maintenant, c'est que la société a jusqu'à un certain point gâté tout le travail des relations extérieures. Je crois que la thèse selon laquelle Toronto a besoin d'une station de radio française se défend. Toutes les statistiques révèlent qu'un public assez vaste prendrait l'écoute. Mais parce que le projet a d'abord été annoncé à tout le monde à l'improviste, sans le travail préparatoire requis sur le plan des relations avec le public, la question fait maintenant l'objet d'une vive controverse dans la ville.

Je tiens à préciser qu'à titre de membre de notre parti et de représentant d'une circonscription torontoise, mon attitude n'est pas de soutenir que les francophones ou les personnes bilingues ne devraient pas bénéficier d'une station de radio dans la région de Toronto. Toutefois, la station CJBC s'est acquis un grand nombre d'auditeurs. Le poste a atteint des normes élevées dans ses programmes et il s'est attaché un grand nombre d'auditeurs—entre 165,000 et 170,000 je crois. Par suite de la façon dont ce changement a été annoncé par Radio-Canada, tout le raisonnement qui le justifie a été mal interprété.

[M. Scott.]

L'aspect le plus grave de cette situation c'est que plusieurs d'entre nous en viennent à la conclusion, en analysant les réactions dans nos circonscriptions et les sondages qui ont été effectués, qu'il se crée à Toronto un sentiment progressif d'antipathie à l'égard du Québec. C'est un élément fâcheux, mais il est réel et il peut se déceler facilement par quiconque tente d'analyser les sentiments dans sa circonscription. J'ai terminé récemment un relevé dans ma circonscription et l'aspect le plus significatif qui en émerge à mesure que les rapports me parviennent est le sentiment croissant d'antipathie pour ce qui est français. Je crois que l'explication réside en ce que les échos qui parviennent au Canada anglophone sont les voix des démagogues, les voix des extrémistes—ceux qui disent au Canada anglais: vous devez faire ceci, ou cela, autrement c'est la mort de la Confédération. C'est uniquement parce qu'un point de vue extrême parvient jusqu'au Canada anglais que cette réaction s'amplifie. Or, à cause de la façon dont Radio-Canada traite de ce sujet, sa décision de franciser le poste viendra vraisemblablement se greffer dans ce mouvement d'antipathie à l'égard du Québec qui est présentement en gestation, et je ne crois pas que nous devrions permettre à une telle chose de se produire. Je ne crois pas que c'est une décision sur laquelle nous devrions prononcer des discours enflammés.

Il se peut que la cause de Radio-Canada soit inattaquable. Toutefois, la Société n'a pas réussi à nous convaincre jusqu'à présent qu'il n'y avait pas d'autre moyen de répondre aux besoins de la population canadienne-française ou bilingue de Toronto. On ne nous a donné aucune explication satisfaisante sur la raison pour laquelle on nous priverait de l'un de nos postes les meilleurs et les plus importants de langue anglaise. Si, après examen de la situation, tout le monde se rend compte qu'il n'y a, sur le plan technique, pas d'autre moyen d'assurer un programme de langue française, je pense que la cause de Radio-Canada se trouverait renforcée et deviendrait peut-être même inattaquable. Mais on n'en est pas encore là et toute la question a été tellement gâchée par Radio-Canada, sur le plan des relations extérieures, que le public n'est pas convaincu de la nécessité de ce changement. Il ne comprend ni le problème ni ce qui se trouve à l'arrière-plan.

Voilà pourquoi j'insiste vivement auprès du ministre sur le fait que le Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada devrait entendre toute l'affaire. Le Bureau devrait entreprendre la révision de toute la question et permettre à la société Radio-Canada de présenter à nouveau sa cause. Ainsi on pourrait faire connaître tous les renseignements